

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

DEPISTAGE DES CANCERS

Centre de coordination Normandie

28 Rue Bailey
14000 CAEN

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

DEPISTAGE DES CANCERS

Centre de coordination Normandie

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **DEPISTAGE DES CANCERS Centre de coordination Normandie** relatifs à l'exercice clos le **31/12/2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le **15 Juin 2020** sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **01/01/2019** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Produits à recevoir

Comme indiqué dans l'annexe, votre association procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des produits à recevoir.

Nous avons revu les hypothèses retenues, la cohérence des méthodes et les évaluations qui justifient les estimations comptables retenues.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui ont été faites par votre association.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Direction et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

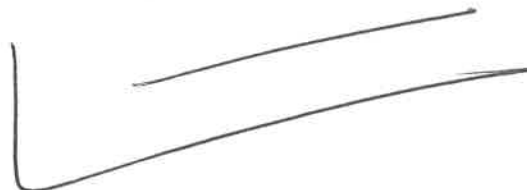
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié d'une application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BOIS-GUILLAUME, le 02 Juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes
C.M. AUDIT & ASSOCIES

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line and a diagonal stroke.

Christine CORMERAIS

Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de ROUEN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Concessions, Brevets et droits similaires	111 775	101 517	10 259		10 259
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques Matériel et outillage	338 443	318 257	20 186		20 186
	Autres immobilisations corporelles	228 097	203 282	24 815		24 815
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	21 417		21 417		21 417
Total I		699 732	623 055	76 677		76 677
ACTIF CIRCULANT	Comptes de liaison Total II					
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	626		626		626
	Créances (3)					
	Créances usagers et comptes rattachés	87 796		87 796		87 796
	Autres créances	313 051		313 051	9 887	303 164 NS
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	2 942 402		2 942 402	877 015	2 065 386 235.50
	Charges constatées d'avance (3)	93 138		93 138		93 138
	Total III	3 437 013		3 437 013	886 902	2 550 111 287.53
Comptes de Régularisation	C.M. Audit & Associés					
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (iv)					
	Primes de remboursement des obligations (vi)					
	Commissaires aux Comptes					
	Ecarts de conversion actif (vi) Immeuble le Duo					
TOTAL GENERAL (Total IV + V)		4 136 745	623 055	3 513 690	886 902	2 626 787 296.18

76230 BOIS GUILLAUME

Tél. 02 77 50 00 00

(1) Dont droit au bail
 (2) Dont à moins d'un an
 (3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros %	
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 379 534		1 379 534	
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves		345 541	345 541	100.00
	Report à nouveau				
	Resultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	263 960	34 910	229 050	86.82
	Autres fonds associatifs				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports	81 713		81 713	
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecart de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	1 725 207	380 450	1 344 756	353.46
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques	66 198		66 198	
	Provisions pour charges	824 807	487 644	337 163	69.14
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
DETTES (1)	Total III	891 005	487 644	403 361	82.72
	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	570 016	18 808	551 208	NS
	Dettes fiscales et sociales	317 462		317 462	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	10 000		10 000	
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	897 478	18 808	878 670	NS
	Ecart de conversion passif (V)				
C.M. Audit & Associés					
TOTAL GENERAL (Total du Bilan)		3 513 690	886 902	2 626 787	296.18

Immeuble le DOR
398 ancienne route de Darnétal
76230 BOIS GUILLAUME
Tél. 02 77 50 00 00

(1) Plus d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

897 478

1E



FIDEIS
BUREAU DE COMPTABILITE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	5 015 016	652 591	4 362 425	668.48
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	34 007		34 007	
Collectes	1 327		1 327	
Cotisations		660	660	100.00
Autres produits	3 076		3 076	
Total I	5 053 425	653 251	4 400 174	673.58
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	2 977 855	130 697	2 847 157	NS
Impôts, taxes et versements assimilés	101 494		101 494	
Salaires et traitements	1 178 290		1 178 290	
Charges sociales	413 061		413 061	
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	22 664		22 664	
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	13 479		13 479	
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	13		13	
Total II	4 706 855	130 697	4 576 158	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	346 570	522 554	175 983	33.68
Quote-part de résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

G.M. Audit & Associés**Commissaires aux Comptes**

398 ancienne route de Darnétal
76230 BOIS GUILLAUME
Tél. 02 77 50 00 00

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

En Euros.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		3 055			3 055	
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		3 055			3 055	
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		3 055			3 055	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		349 625	522 554		172 928	33,09
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		129			129	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII		129			129	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		129			129	
Impôts sur les bénéfices (IX)		525			525	
Total des produits (I+III+V+VII)		5 056 480	653 251		4 403 229	674,05
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		4 707 509	130 697		4 576 812	NS
Solde intermédiaire		348 971	522 554		173 582	33,22
+ Report des ressources affectées sur exercices antérieurs		99 994			99 994	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		185 005	487 644		302 639	62,06
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		263 960	34 910		229 050	656,12

398 ancienne route de Darnétal

76230 BOIS GUILLAUME

Tél. 02 77 50 00 00

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

A la clôture des comptes 2019, les engagements de retraite ont été comptabilisés. Ces engagements s'élèvent à 66 198 euros au 31/12/2019 et impactent le résultat d'exploitation de 13 479 euros sur l'exercice.

~~Antérieurement, deux structures sur les quatre qui ont été reprises par l'association~~
Dépistage des cancers au 01/01/2019 inscrivaient ces engagements en comptabilité.

Le report à nouveau est diminué de la provision de 16 151 euros qui aurait été constaté au 31 Décembre 2018 sur les structures de Caen et Yvetot.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires		66 198			66 198
Autres provisions pour risques et charges		19 660	19 660		
TOTAL		85 858	19 660		66 198
TOTAL GENERAL		85 858	19 660		66 198
Dont dotations et reprises d'exploitation		13 479			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	21 417	21 417	
Autres créances clients	87 796	87 796	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 381	2 381	
Divers état et autres collectivités publiques	309 390	309 390	
Débiteurs divers	1 280	1 280	
Charges constatées d'avance	93 138	93 138	
TOTAL	515 402	515 402	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	570 016	570 016		
Personnel et comptes rattachés	115 285	115 285		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	166 710	166 710		
Impôts sur les bénéfices	525	525		
Autres impôts taxes et assimilés	34 942	34 942		
Autres dettes	10 000	10 000		
TOTAL	897 478	897 478		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
Col de l'utérus	387 644	387 644		185 005	572 649
Fond dédié Régionalisati	100 000	100 000	90 701		9 299
Dématérialisation matéri		45 136	7 277		37 859
Rochambelle 2012		41 827	120		41 707
Rochambelle 2013	54 000	54 000			54 000
Rochambelle 2014	20 000	20 000			20 000
Rochambelle 2015	20 000	20 000			20 000
Rochambelle 2016	25 000	25 000			25 000
Rochambelle 2017	20 250	20 250			20 250
INCA	30 000	15 028		9 016	24 044
DECADE		1 895	1 895		
TOTAL	656 894	730 780	99 993	194 021	824 808

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ».

Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture

- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	45 724
Autres créances	312 655
Total	358 379

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	362 435
Dettes fiscales et sociales	164 782
Total	527 216

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	93 138
Total	93 138

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

	Personnel salarié
Cadres	5
Employés	31
Total	36

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Les indemnités de départ en retraite sont comptabilisées à hauteur de 66k€.